

PV approuvé par le Conseil d'Ecole
Séance du 06 juillet 2010

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE de l'IUFM

Séance du Jeudi 29 avril 2010 à 14h

Le Conseil d'Ecole de l'IUFM de Franche-Comté s'est réuni le jeudi 29 avril 2010 à 14h au siège de l'IUFM Fort Griffon à Besançon sous la présidence de Monsieur Jean-Marie VERNET.
Madame Françoise COUPAT, vice-présidente, représente le Président de l'Université.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
<p>Représentants des personnels de l'IUFM</p> BATLOGG François DELACROIX Pascale DORNIER Jean-Marie, procuration à M. Tissier FIEVET Patrick, procuration à Mme Wallian GAUTHERON Claude JACQUEMIN Paul, procuration à Mme Gautheron LOUVRIER Daniel, procuration à M. Martin MARTIN Didier MENIGOZ Jacqueline PICARD Christian, procuration à Mme Wallian PINGUÉ Danièle TISSIER Christian WALLIAN Nathalie	DJELKHIR Farida HOUSSAIS Yvon LE BORGNE Philippe PASTEUR Julien	ALAN Serge GERMAIN Aurélia LAPPRAND François
<p>Personnalités extérieures :</p> BALLAND Michel, procuration à Mme Gautheron BISOT Elisabeth FAIVRE Jean-Pierre, procuration à M. Vernet KERLEROUX Yves LANDRY Dominique, procuration à M. Kerleroux MIELLE Dominique PELLETERET Gérard REINICHE Michel RICHARD Joël, procuration à Mme Bisot TOLLE Dominique, procuration à Mme Bisot VASSOGNE Colette, procuration à Mme Delacroix VERNET Jean-Marie	DELAHAYE Jean-Paul SCHIRRER Joëlle THIBORD Gérard	CHEVILLARD Olivier CORNELOUP Sabine GROSPERRIN Jacques PEQUIGNOT Martine ROMAGNAN Barbara

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Approbation du PV de la séance du 26 février 2010 du Conseil d'Ecole
- 2) DBM n° 1
- 3) Session du concours septembre 2010
- 4) Elaboration des maquettes de Masters
- 5) Questions diverses :
 - Sortie d'inventaire (matériel divers)
 - Liste des documents retirés du fonds de la médiathèque Montjoux.

Le quorum étant atteint, M. Jean Marie VERNET, Président, ouvre la séance à 14h et souhaite la bienvenue à Mme Jacqueline MENIGOZ qui remplace M. Frédéric KAPALA démissionnaire.

Après l'adoption à l'unanimité du procès verbal du conseil du 26 février 2010, il est proposé de modifier l'ordre du jour et d'aborder le point 4 : élaboration des maquettes de master.

1. **Elaboration des maquettes de master.**

Pierre STATIUS, Directeur, fait le point sur ce sujet. Le Président de l'université a rédigé une lettre de cadrage le 16 avril dernier qui a permis de clarifier les choses notamment pour les réunions de travail avec nos partenaires des autres composantes : SLHS, ST, SJEPEG. A l'interne, deux journées banalisées ont été organisées et les travaux sont dans un état d'avancement tout à fait satisfaisant.

Le schéma retenu est le suivant : un master MEEF (PE, CPE, DOC), est porté par l'IUFM avec deux spécialités : éducation et enseignement et éducation et formation. La formation des professeurs du second degré est reversée dans les composantes soit à titre de spécialité, soit à titre de parcours selon l'architecture des masters existants. L'IUFM y interviendra pour un tiers du temps soit un volume d'environ 300h.

Eric DUBREUCQ précise que la mention « Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation » dont Pierre STATIUS est porteur comprend 2 spécialités : « éducation et enseignement » qui est, en particulier pour la première année, surtout centrée sur le premier degré et une spécialité « éducation et formation » plutôt centrée second degré. Pour la spécialité¹, le M1 dispose d'un tronc commun à 90% et en M2 apparaît une différenciation par parcours. En langage technique, on parle d'une structure non tubulaire en Y ; autrement dit, les étudiants à l'entrée du master ne se destinent pas exclusivement au concours. Un parcours PE sera ouvert dans chaque site de l'IUFM. Un parcours 5 sciences sera implanté à Lons dont la rédaction est terminée. Trois autres parcours sont en cours de constitution : un parcours à Vesoul, un parcours autour des langues vivantes et relations internationales à Besançon, un parcours petite enfance à Besançon. S'ajoutent un parcours 6 documentaliste, un parcours 7 CPE, et enfin un parcours 8 « formation d'adultes et formation de formateurs qui serait implanté à Belfort.

Dans chacun des masters on a une structure de 5 UE comportant 6 ECTS sur chaque semestre soit 30 crédits/semestre sur 4 semestres soit 120 crédits. Les UE1 et 2 sont des UE de type disciplinaire et didactique, l'UE3 est constituée autour des stages et de l'approche par les pratiques, l'UE4 tourne autour des compléments professionnels et de l'individualisation, l'UE5 est une UE de type recherche. La structure est analogue pour la spécialité 2.

En ce qui concerne les masters enseignement installés dans les différentes composantes de l'UFC, la lettre de cadrage du Président a clarifié les choses avec des masters autour de 900h hors stages (108h par année). L'IUFM y participerait à hauteur de 300h avec 3 axes :

- un axe d'éléments de pédagogie et de didactique
- un axe d'éléments transversaux : TICE, ASH, éléments de type éducation, éducation à la citoyenneté, rôle du professeur principal ...
- un axe stages conformément à la circulaire d'août 2009.

Pierre STATIUS rappelle que l'IUFM sera le guichet unique en matière de stage premier et second degré. Il propose la réunion d'un conseil d'école exceptionnel pour le 10 mai prochain afin d'examiner la maquette afin de la remonter à l'université début juin. Après discussion, l'accord se fait pour une réunion le 10 mai à 15H

A l'invitation de Pierre STATIUS, Guy COTTET-EMARD donne des informations sur la dernière rencontre avec le Recteur.

Le fait marquant de cette rencontre est que le Recteur souhaite la réalisation d'une convention cadre pluriannuelle retraçant les engagements de chaque partie.

Mme WALLIAN fait ensuite un point sur la recherche et la structure fédérative de recherche. La SFR fédère plusieurs labos autour de thématiques communes. Le projet qui a l'appui du vice président du Conseil Scientifique, Jacques BAHY, se structure autour de 5 thématiques : démocratie et valeurs, didactiques, éducation famille enfance, médiation culturelle, culture scientifique.

2. Session du concours septembre 2010.

Pierre STATIUS rappelle que les épreuves écrites du concours PE auront lieu les 28 et 29 septembre prochains. Il propose donc d'organiser 2 sessions de formation au concours, une du 21 juin au 9 juillet et la deuxième du 23 août au 25 septembre. Cette formation s'adresserait à nos étudiants admissibles au concours 2010, session du 2 mai, ou non admis particulièrement méritants au cours du contrôle continu. Elle serait financée sur nos fonds propres et reposerait sur la base du volontariat des professeurs intervenants.

Mme François COUPAT fait part de la nécessité de veiller à éviter une rupture d'égalité pouvant ouvrir la voie à un contentieux.

3. DBM 1

Martine LINGLOIS présente à l'aide d'un power point la DBM soumis à l'approbation du conseil d'école avant d'être proposé au CA de l'université (voir pièce jointe).

Après un échange où sont rappelés un certain nombre de notions budgétaires : masses limitatives : fonctionnement, investissement, dépenses de personnel, renouvellement du parc informatique, seuil de dépense d'investissement, dépenses de personnel et compétences élargies, le conseil approuve à l'unanimité le projet de DBM.

Madame LINGLOIS présente ensuite pour information un tableau comparatif compte financier 2009, budget primitif 2010 et DBM 2010 (voir pièce jointe).

A cette occasion, M.CHATON-AUBEY fait remarquer la part importante des subventions des conseils généraux dans le total des ressources propres de l'école soit près du quart.

M. REINICHE fait part des réactions extrêmement vives des départements sur le projet de réforme des collectivités territoriales. Il semblerait que le discours commence à se nuancer, les départements n'auraient plus de compétence générale mais disposeraient d'une capacité d'initiative qui leur permettrait de sortir du champ de compétences strictement défini.

Il souligne que la tentation d'opérer un retrait est forte en raison des difficultés rencontrés par les départements comme l'illustre la non compensation intégrale de charges comme l'APA ou le RSA. M. REINICHE précise toutefois que, selon lui, la présentation de la situation dans la région telle qu'elle a été décrite au cours de ce conseil et la prochaine visite du directeur de l'IUFM devraient permettre de maintenir les avantages acquis le plus longtemps possible.

4. Questions diverses

Mme WALLIAN a contacté les documentalistes à propos de la demande de mise au pilon de certains ouvrages présentée au dernier CE.

En fait, il existe une charte de désherbage permettant d'identifier les documents qui ne méritent pas d'être conservés. D'autre part ces personnes gèrent une médiathèque et non une bibliothèque, la médiathèque n'ayant pas de mission de conservation et travaillant simplement sur des choix d'investissements adaptés aux usagers.

Muni de ces explications, le conseil approuve la mise au pilon des documents selon liste jointe.

La liste de sorties d'inventaire est également approuvée à l'unanimité (voir liste jointe).

Suite à la démission de M. FAIVRE, directeur de la haute école pédagogique de BEJUNE en Suisse comme personnalité qualifiée, Pierre STATIUS propose la candidature de M. François WERCKMEISTER, directeur de l'IUFM d'Alsace.

Cette question sera abordée et votée au prochain conseil d'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président du Conseil d'École,



Jean-Marie VERNET

Le Directeur de l'IUFM,



Pierre STATIUS